



AGRICULTURE

BATIMENT TRAVAUX
PUBLICS,
PERFORMANCE
ENERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTE / SOCIAL

TERTIAIRE / NUMERIQUE
/ AUDIOVISUEL

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GENERALES, SOCLE /
CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DEVELOPPEMENT
PERSONNEL

PREVENTION / SECURITE

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DES MÉTIERS LÉONARD DE VINCI
24 RUE DU COLLÈGE TECHNIQUE
33290 BLANQUEFORT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer la FCO Formation Conduite Obligatoire
Actualiser et perfectionner les connaissances en conduite, réglementation et sécurité des conducteurs routiers de marchandises

CONTENU DE LA FORMATION

Accueil, présentation de la formation et bilan des connaissances : 4 h
Perfectionnement à la conduite rationnelle : 11 h (chargement, arrimage, manutention)
Pratique de la conduite professionnelle : 1 h 30 de conduite
Application des réglementations : 6 h 00 (temps de conduite, de repos, dispositifs de contrôle, formation, conventions collectives, statut, transport public, location, compte propre, contrats)
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale : 7 h 00 (règles de circulation et de signalisation routière, risques de la route, facteurs aggravants, accidents)
Les tunnels, les grands ouvrages, les passages à niveau
Criminalité et trafic des clandestins
Service logistique : 4 h 00. Comportement contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service,
Evaluation des acquis et synthèse du stage : 3 h 00

CONDITIONS DE FORMATION

Salles spécialisées d'exploitation des transports, aires de manoeuvre, 2 pistes poids lourds et quai de chargement
Documentation mise à la disposition des stagiaires : documents techniques poids lourds, livrets de suivi de conduite
Véhicules à disposition des stagiaires: Poids Lourds C et CE
5 jours soit 35 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test final d'auto évaluation, évaluation de la Conduite
Attestation FCO et CQC

PROFIL DES INTERVENANTS

Equipe pédagogique du Lycée des Métiers Léonard de Vinci – Blanquefort, spécialiste du transport

PUBLIC CONCERNÉ

Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC au cours de chaque période consécutive de 5 ans de sa vie professionnelle

PRÉ-REQUIS

Être titulaire du permis C ou CE en cours de validité et avoir satisfait à l'obligation de formation initiale (FIMO) ou en avoir été dispensé

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

Une session

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de formation

VOS CONSEILLERS AU GRETA NORD-AQUITAINE

Denia CHARLO
Assistante administrative
denia.charlo@greta-nord-aquitaine.fr
05 56 56 04 01

Angélique ALLOT
CFC
angelique.allot@greta-nord-aquitaine.fr
05 56 56 25 46